

FC

Préparer l'Arrivée d'un Enfant Adopté

Responsables

Dr Jean-Vital de MONLÉON, Praticien Hospitalier, Pédiatrie CHU Dijon

Présentation

Souvent présenté comme un parcours du combattant, devenu de plus en plus difficile depuis une dizaine d'années, le cheminement pour adopter voit apparaître de nouveaux éléments avec la diminution du nombre d'adoptions accordées mais aussi la part de plus en plus importante des enfants dits à besoins spécifiques.

Cette formation a pour but d'aider ceux qui accompagnent les futurs parents à favoriser le meilleur accueil possible, repérer, prévenir et traiter les soucis d'ordre psychologique, familiaux et somatiques. Elle peut aussi aider les postulants à l'adoption à se préparer au meilleur accueil

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujetti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

possible.

Objectifs de la formation

Permettre à tous les intervenants concernés par l'adoption de mettre en place avant l'adoption, différentes prises en charge, afin de favoriser la bonne intégration de l'enfant dans sa nouvelle famille, et son nouvel environnement.

Organisation pédagogique

Séminaire de 2 jours à Dijon, soit 14 heures de formation (se référer au calendrier de formation).

Contenu

- Appréhender les difficultés de l'enfant
- La famille adoptive
- Préparation de la rencontre
- Conseils pratiques de prévention

Public

Ensemble des professionnels de l'Enfance :

- Travailleurs sociaux
- Médecins généralistes, pédiatres, médecins de santé publique, pédopsychiatres, médecins

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujetti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

d'autres spécialités, internes en médecine

- Infirmiers
- Enseignants
- Magistrats
- Avocats
- Membres d'institution en charge de l'adoption
- Psychologues

Mouvements associatifs :

- Membres d'associations en relation avec l'adoption (associations d'adoptés, d'adoptants)
- Organismes Agréés pour l'Adoption

Population directement concernée :

- Adoptés
- Adoptants et futurs adoptants

Etude des dossiers de candidature : CV, lettre de motivation, diplôme

Intervenants

Dr J.V. de MONLÉON, Praticien Hospitalier Pédiatrie CHU Dijon ; Membre du bureau du Conseil National de La Protection de l'Enfance

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujéti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.